

Paroisse de Ville d'Avray

Information

Dimanche 13 novembre 2022
33^{ème} dimanche du temps ordinaire

« Bouleversés et résolus »

Message des évêques de France à l'issue de l'assemblée plénière tenue à Lourdes

Chers frères et sœurs,

Réunis en Assemblée plénière à Lourdes, nous avons entendu la stupéfaction, la colère, la tristesse, le découragement suscités par ce que nous apprenons au sujet de Mgr Michel Santier, ancien évêque de Luçon puis de Créteil, et maintenant au sujet de Mgr Jean-Pierre Ricard, ancien archevêque de Montpellier puis de Bordeaux.

Nous sommes conscients que ces révélations affectent douloureusement les personnes victimes, en particulier celles qui avaient choisi de nous faire confiance. Nous constatons l'ébranlement de nombreux fidèles, de prêtres, de diacres, de personnes consacrées. Ces sentiments sont également les nôtres. Membres d'un même corps ecclésial, nous sommes nous aussi blessés, atteints en profondeur.

Dans le cas de Michel Santier, nous avons vivement conscience des responsabilités qui nous reviennent et nous avons travaillé pendant notre Assemblée à identifier les dysfonctionnements et les erreurs qui ont mené à une situation choquante pour tous.

Certains ont pu se demander si le droit de l'Église n'organisait pas une forme d'impunité ou de traitement particulier des évêques. Ils pensent, à juste titre, que la responsabilité épiscopale renforce chez ceux qui l'exercent le devoir de droiture et la légitime exigence des fidèles comme de l'institution ecclésiale. Nous le redisons avec force : il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir, d'impunité des évêques.

En raison même de la nature de leur charge apostolique, les évêques dépendent directement du Saint-Siège. Les procédures qui les concernent sont plus complexes et prennent davantage de temps. Nous nous engageons à travailler avec le Saint-Siège aux clarifications et aux simplifications qui s'imposent. Nous avons décidé de mettre en place un Conseil de suivi qui nous permettra de ne pas affronter seuls et entre nous ces situations.

Certains s'interrogent : dans les circonstances présentes, quel crédit donner aux engagements pris il y a un an pour tirer les conséquences du rapport de la CIASE ? Nous pouvons en donner l'assurance : une transformation des pratiques est bel et bien en cours, avec l'aide de nombreux fidèles laïcs particulièrement qualifiés, dont des personnes victimes. Des décisions sont déjà prises et mises en œuvre. Diocèses et mouvements d'Église s'impliquent de manière plus construite dans la protection des mineurs. Les groupes de travail décidés il y a un an rendront leurs conclusions en mars 2023. Nous venons de faire un point d'étape avec eux au cours de cette Assemblée. Ce travail de fond commence à porter du fruit. Nous continuerons sur cette lancée.

Une autre question habitait nos cœurs au début de l'Assemblée plénière : y a-t-il, y aura-t-il d'autres affaires de ce genre ? La condition humaine étant ce qu'elle est, nul n'est à l'abri de fautes graves et dramatiques. Mais nous pouvons et nous voulons renforcer dans l'Église les processus qui les limitent au maximum et les traitent adéquatement quand elles surviennent.

Dans ce contexte, le communiqué du cardinal Jean-Pierre Ricard nous a tous bouleversés. Son initiative de révéler lui-même un fait grave de son passé est importante. Nous avons mentionné l'ensemble des situations que nous connaissons. Elles concernent des évêques qui ne sont plus en fonction. Elles ont toutes fait l'objet d'un traitement judiciaire.

Frères et sœurs, humblement mais de tout cœur, nous continuons le travail entrepris pour que l'Église soit une maison plus sûre. Les personnes victimes demeurent plus que jamais au cœur de notre attention. Vos attentes et vos exigences sont légitimes et vraiment entendues. Nous les accueillons comme venant du Seigneur lui-même. C'est tous ensemble, nous en avons conscience, que nous pouvons contribuer à une fidélité renouvelée à l'Évangile. Telle est notre détermination résolue. Telle est notre humble prière.

A Lourdes, le 8 novembre 2022

Église Saint Nicolas – Saint Marc
4 rue de Sèvres - 92410 Ville d'Avray
Père Antoine Ngamije Mihigo
Prêtre étudiant

E-mail : saintnicolas.stmarc@paroissevda.com
<http://www.paroissevda.com>
Père Marc Piallat,
curé de la Paroisse

Téléphone : 01 47 50 43 70
Yann Bouchard,
diacre

HORAIRES DES MESSSES (*hors vacances scolaires*) : Samedi 18h – Dimanche 9h30 et 11h – semaine : 9h les mardi, jeudi, vendredi - 19h le mercredi
A Chaville : Samedi : 18h à ND de Lourdes - Dimanche : 10h à Ste Bernadette et 9h, 10h15 et 11h30 à ND de Lourdes -
A Sèvres : messe dimanche soir à 18h30 à St Romain

Accueil et secrétariat (*en dehors des vacances scolaires*) : du lundi au vendredi : 10h - 12h

Informations paroissiales

Par manque de catéchistes, le catéchisme, qui a commencé début octobre, s'arrête !

Par manque de catéchistes, les groupes ne peuvent fonctionner correctement et permettre le partage avec les enfants.

Allons-nous fermer la porte de l'Église aux enfants et à leurs familles ?

Il faut encore trouver **7 catéchistes** :

- * **1 personne** le mardi de 17h à 18h ;
- * **1 personne** le mercredi de 10h30 à 11h30 ;
- * **5 personnes** le jeudi de 17h à 18h.

MERCI !

Contact : kidcatvda@gmail.com ou l'accueil paroissial au 01.47.50.43.70

COLLECTE NATIONALE DU SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique organise le week-end des **19 et 20 novembre sa collecte nationale annuelle.**

Les quêtes seront faites **aux sorties des messes.**

Les fonds recueillis nous permettront d'assumer notre mission d'aide auprès des plus démunis.

Par avance, merci pour votre générosité.

« Des Arbres qui Marchent »

Série documentaire

« *On ne résout pas un problème en utilisant les modes de pensées qui l'ont engendré* » Albert Einstein. Cette citation, c'est le point départ d'une très belle série documentaire en 8 épisodes « Des Arbres qui Marchent » qui nous interpelle sur notre monde qui bascule, l'écologie, l'économie, les rapports sociaux.

Nous vous proposons, dans le cadre d'Église Verte, **4 soirées de projection partage :**

- * **les jeudis soir de 20h30 à 22h30**, salle Jean-Paul II,
- * **les 17 novembre, 8 décembre, 12 janvier, 9 février.**

La participation à toutes les sessions n'est pas obligatoire. Nous vous recommandons toutefois de participer à la première au moins. Venez nombreux !

Inscription : VdADesArbresQuiMarchent@gmail.com

MESSE MUSICALE

Samedi 19 novembre, à 18h,

répétition le mardi 15 novembre.

MESSE

ANIMÉE PAR LE CHŒUR PAROISSIAL

Dimanche 20 novembre, à 11h

La Parole : un trésor à partager

Dimanche 20 novembre, à 19h, à l'oratoire

Prier avec la Parole :

un trésor à partager en utilisant le dialogue contemplatif.

Veillée pour les couples :

Puiser à la source de notre sacrement de mariage

Ce jeudi 17 novembre, à 20h45, des couples vous invitent à une veillée de louange, de témoignage et d'intercession en l'église **Notre-Dame du Chêne de Viroflay** (28 rue Rieussec).

Venez déposer vos intentions conjugales et recevoir de l'Esprit Saint grâces et bénédictions. N'hésitez pas à proposer aussi cette soirée à des couples qui seraient aujourd'hui plus éloignés de l'Église.

Nouveau à Sèvres : UN PARCOURS ORAISON

La paroisse de Sèvres propose **6 soirées pour apprendre à prier. Le parcours a commencé le 9 novembre et se poursuit jusqu'au 14 décembre.** Il vise avant tout à rendre autonome la pratique de la prière quotidienne et comprend pour chaque soirée : un enseignement (dont un donné par Mgr Rougé), un temps de prière silencieuse, un topo pratique et des témoignages.

Vous pouvez venir à la première soirée sans vous engager à suivre tout le parcours.

Infos sur le site internet www.paroisse-sevres.fr

C A R N E T

Maxime de BESOMBES

est devenu enfant de Dieu par le baptême ;

Guy DELALANDE, Eric DUPONT-FRANKLIN et Jean-Christophe PIETRI

ont rejoint la Maison du Père.